

RAPPORT ANNUEL 2008-2009



Mot du président

Madame la Ministre,



Il me fait plaisir, au nom du conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais, de vous présenter le rapport annuel de l'année 2008-2009 de notre institution d'enseignement, tel que le stipule la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Outre le bilan financier de notre Cégep, ce rapport présente les principaux projets que nous avons amorcés, les dossiers en cours de réalisation et les accomplissements réalisés au cours de cette dernière année.

L'année 2008-2009 a été une année à l'image de notre établissement, placée sous le signe d'un dynamisme renouvelé et d'une écoute encore plus grande auprès de notre clientèle étudiante et de notre personnel, qui se traduisent notamment par les nombreux projets et les initiatives d'envergure réalisés ainsi que par l'évolution, dans la direction souhaitée, des dossiers précédemment entamés. C'est, une fois de plus, grâce à l'implication constante de partenaires autour de projets novateurs que nous pouvons constater la progression de divers projets liés à notre mission éducative et aux valeurs sur lesquelles elle s'appuie.

Parmi ces valeurs, figure celle favorisant le développement intégral des personnes dans la perspective de devenir des citoyens responsables. Elle interpelle directement le respect de soi, des autres et de l'environnement, permettant aux étudiants et aux employés du Cégep, de vivre en sécurité et en harmonie avec le milieu dans lequel ils évoluent. Voilà pourquoi, plus concrètement, le conseil d'administration a reconnu les pratiques déjà mises en place par le Cégep de l'Outaouais, notamment au niveau de la protection de l'environnement et du développement durable et a appuyé, officiellement, la direction du Cégep dans ses initiatives en matière environnementale. Un levier bien tangible venait ainsi s'ajouter aux outils permettant la réalisation de notre mission éducative.

Bon nombre de dossiers, dont celui du Campus Santé Outaouais, ont également fait partie des priorités du conseil d'administration en cours d'année. Il en va de même pour le plan d'action des programmes sous le seuil de la viabilité dont plusieurs des objectifs ont pu être atteints. Ces accomplissements nous incitent à poursuivre nos efforts dans la direction jusqu'ici empruntée.

Moteur de développement important dans la région de l'Outaouais, le Cégep occupe une place de choix au rang des institutions qui l'entourent ainsi que pour les citoyens de notre communauté. Je tiens d'ailleurs à souligner l'apport essentiel des membres du personnel, des administrateurs ainsi que de nos collaborateurs qui nous permettent d'exercer un rôle prépondérant auprès de la communauté étudiante et du milieu socioéconomique de l'Outaouais. Sans contredit, ce sont la qualité des services offerts par notre Cégep et le dévouement des membres de notre équipe qui contribuent à l'excellente réputation de notre institution. Son rayonnement, qui dépasse largement les frontières de l'Outaouais, est la grande fierté des membres de notre communauté collégiale.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du conseil d'administration,

Pierre Plangger

Mot de la directrice générale

Au nom du Cégep de l'Outaouais, c'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le rapport annuel 2008-2009 de notre institution. Dès les premières pages, vous pourrez apprécier la qualité et l'envergure des initiatives qui ont été menées au sein de notre communauté collégiale, en cours d'année. Vous découvrirez du même coup qu'un réel sentiment d'appartenance à l'institution se dégage parmi les membres de notre personnel et qu'il se traduit par des gestes quotidiens toujours posés dans un intérêt commun : la constante amélioration de la qualité de l'enseignement collégial que nous offrons et des composantes du milieu dans lequel il évolue.

L'année 2008-2009 a été marquée par l'implantation de nouveaux programmes d'études et par conséquent, par l'ajout de nouvelles salles de classe au campus Gabrielle-Roy. Pour répondre aux nouveaux besoins d'espaces engendrés par cet ajout de programmes de formation, notre établissement peut maintenant compter sur 14 classes modulaires. Le Cégep poursuit également ses démarches quant à la poursuite des objectifs du projet de Campus Santé Outaouais, une initiative régionale en constante évolution et que le Cégep de l'Outaouais a particulièrement à cœur. Le volet « famille » correspond également à un enjeu important pour notre établissement; en ce sens, le dossier du Pavillon Santé-Famille et celui du Centre de la petite enfance du Cégep de l'Outaouais progressent dans la bonne direction et offriront assurément à notre communauté collégiale, des valeurs ajoutées, au niveau des principes qui constituent notre mission éducative.

En grande partie consacrée à l'environnement avec, comme point culminant, le dévoilement de la thématique annuelle « Vert des études durables », l'année 2008-2009 aura permis à l'établissement d'innover en matière d'environnement, en proposant notamment à nos étudiants et à nos employés, des incitatifs à l'utilisation du transport en commun, ou en bonifiant notre programme de récupération des matières recyclables.

Enfin, au terme de ce rapport annuel, le Cégep de l'Outaouais constate une fois de plus qu'il peut compter sur la présence et la contribution de nombreuses personnes dévouées qui participent quotidiennement à l'essor de l'établissement. Leur dynamisme, leur professionnalisme et leur attachement envers notre institution nous permettent de persévérer dans la pleine réalisation de notre mission éducative et d'accomplir les nombreux projets qui animent notre établissement. Le Cégep de l'Outaouais est fier d'offrir, depuis plus de 40 ans, un enseignement de qualité en tant que seul établissement collégial francophone dans la région de l'Outaouais.

La directrice générale,

A handwritten signature in blue ink, which reads "Marielle Poirier". The signature is fluid and cursive, written over a light blue horizontal line.

Marielle Poirier

Le Cégep de l'Outaouais

Le Cégep de l'Outaouais fait partie des douze premiers collèges d'enseignement général et professionnel institués au Québec en 1967. Il est le seul cégep francophone dans la région de l'Outaouais.

L'effectif scolaire comprend une population étudiante d'environ 5000 personnes à l'enseignement régulier et d'environ 2500 personnes à la formation continue. Le personnel de soutien, professionnel, enseignant et cadre regroupe plus de 600 personnes.

Le Cégep de l'Outaouais regroupe plusieurs sites de formation :

- le campus Gabrielle-Roy (siège social) ;
- le campus Félix-Leclerc ;
- le campus Louis-Reboul (formation continue) ;
- et le centre d'études collégiales de Maniwaki.

L'établissement, principalement situé dans la quatrième plus grande ville du Québec (Gatineau), offre cinq programmes préuniversitaires et vingt-deux programmes techniques qui répondent aux besoins de formation et de main-d'oeuvre de la région de l'Outaouais.

Notre mission

Institution d'enseignement supérieur, le Cégep de l'Outaouais offre à la population de l'Outaouais, dans un milieu d'apprentissage convivial, humaniste et propice à la réussite éducative, des programmes de formation de niveau collégial, préuniversitaires ou techniques, pertinents et qualifiants.

Comme partenaire socioéconomique dans sa communauté, le Cégep collabore avec divers organismes au développement régional, notamment, en dispensant des services de formation continue, en soutenant des activités de recherche et de transfert technologique et en rendant accessibles ses ressources pour des activités compatibles avec sa mission de formation.

Notre Projet éducatif

Le Cégep a adopté, en décembre 2003, son Projet éducatif. Ce projet précise le contexte pédagogique dans lequel le Cégep de l'Outaouais entend réaliser sa mission. Il identifie les valeurs que nous comptons transmettre et précise les attitudes attendues des étudiants au cours de leur formation et les engagements du personnel pour favoriser leur développement.

Par son Projet éducatif, le Cégep de l'Outaouais réaffirme sa mission fondamentale et les valeurs transmises auprès des étudiants, soit le respect de soi, des autres et de l'environnement, l'engagement personnel envers leurs études et leur milieu de vie, la curiosité intellectuelle, la créativité, l'autonomie, la rigueur et la persévérance. Le personnel prend des engagements dans le Projet éducatif pour s'assurer de l'appropriation et de l'intégration des valeurs institutionnelles par les étudiants. Ces engagements sont : l'encouragement, l'écoute, la cordialité, la facilitation de la réalisation de soi, l'encouragement de l'effort, la favorisation du développement du sentiment d'appartenance, la solidarité, la reconnaissance de l'engagement personnel et collectif, l'encouragement du goût du savoir et de l'ouverture d'esprit, le soutien de la créativité et de l'accomplissement personnel, le soutien de la persévérance scolaire et de l'obtention d'un diplôme.

Nos engagements

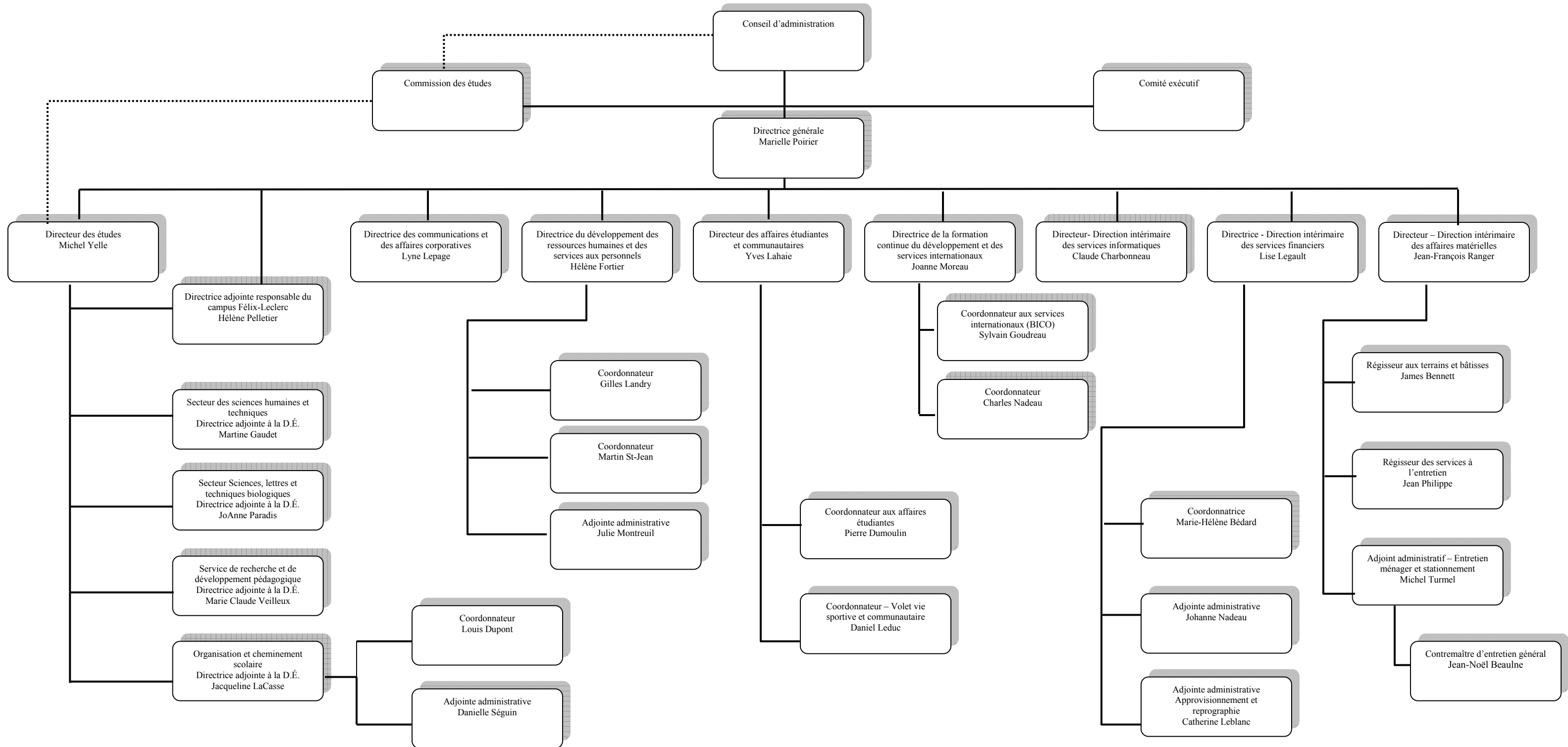
Afin que les étudiants ainsi que les divers publics adultes qui fréquentent le Cégep de l'Outaouais s'approprient et développent les valeurs qui leur sont proposées, le personnel de l'établissement prend les engagements suivants :

- Encourager l'écoute, l'échange, la cordialité.
- Faciliter la réalisation de soi et encourager l'effort.
- Favoriser le développement du sentiment d'appartenance et de la solidarité.
- Reconnaître l'engagement personnel et collectif.
- Encourager le goût du savoir et l'ouverture d'esprit.
- Soutenir la créativité et l'accomplissement personnel.
- Soutenir la persévérance scolaire et l'obtention d'un diplôme.

Tour d'horizon des grands dossiers de 2008-2009

- Réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur
- Prolongation du *Plan institutionnel de réussite 2004-2007*
- Présentation du *Plan d'aménagement de l'Outaouais en formation professionnelle et technique*
- Autorisations, pour *Cégep international*, de conclure et de signer un régime d'assurance collective pour étudiants étrangers
- Actualisation du programme *Arts et lettres*
- Modifications au programme *Techniques ambulancières*
- Adoption du programme *Soins infirmiers pour infirmiers et infirmières auxiliaires*
- Adoption du programme *Techniques d'inhalothérapie*
- Adoption du programme révisé de *Technologie de systèmes ordinés*
- Adoption du programme révisé de *Technologie de l'électronique / Télécommunications*
- Adoption du programme *Courtage immobilier résidentiel*
- Adoption du programme *Techniques de gestion des eaux*
- Adoption du programme actualisé *Techniques de la documentation*
- Adoption du programme actualisé *Technologie de la mécanique du bâtiment*
- Adoption du programme *Perfectionnement pour intervenants en évacuation et en traitement des eaux usées des résidences isolées*
- Plan d'action - Consolidation des programmes sous le seuil de la viabilité
- Bilan – Dossier de la promotion des programmes sous le seuil de la viabilité
- Modification au *Règlement relatif à l'admission et à l'inscription dans un programme d'études collégiales*
- Modification aux *Règlements sur les frais exigibles des étudiants*
- Évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*
- Élaboration de la *Procédure de gestion des plaintes étudiantes de nature pédagogique*
- Impact de la *Loi 21* sur le programme de *Techniques d'éducation spécialisée*
- Adoption du *Règlement relatif à la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme*
- Plans d'urgence du Cégep de l'Outaouais
- Élaboration des mesures pré-pandémiques
- Dossier Campus Santé Outaouais
- Dossier Pavillon Santé-Famille
- Position environnementale du conseil d'administration
- Forfait STO – Cégep de l'Outaouais
- Protocole d'entente lié aux termes et conditions d'utilisation de licences et des services d'entretien de ces licences de la Société du réseau informatique des collèges (SRIC)
- Travaux d'élaboration d'un Centre collégial de recherche en pratiques sociales novatrices
- Réfection de toitures au secteur sportif, campus Gabrielle-Roy
- Réaménagement des laboratoires de formation en mécanique du bâtiment, campus Félix-Leclerc
- Aménagement de 14 classes modulaires

ORGANIGRAMME AU 30 JUIN 2009



Grands dossiers - Direction des études

- Mise en place d'un comité institutionnel de pilotage du Projet éducatif.
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions pour les programmes sous le seuil de la viabilité.
- Élaboration du bilan du [Plan institutionnel de réussite 2004-2009](#) et du devis d'élaboration du prochain Plan d'aide à la réussite.
- Implantation du nouveau programme Soins préhospitaliers d'urgence.
- Élaboration du nouveau programme Techniques d'inhalothérapie et travaux liés à son implantation pour l'automne 2009.
- Réalisation d'une étude sur la persévérance scolaire dans la Vallée-de-la-Gatineau et le Pontiac et élaboration d'un plan d'actions.
- Participation aux travaux du campus Santé dont une étude de pertinence pour les programmes Technologie de radiodiagnostic et Technologie d'analyses biomédicales.
- Poursuite de l'implantation du nouveau système de gestion pédagogique Clara.
- Élaboration d'une nouvelle procédure de gestion des plaintes étudiantes de nature pédagogiques.
- Mise en œuvre des nouvelles modifications apportées au Règlement sur le régime des études collégiales et plus particulièrement en regard des modalités d'admission.
- Révision du Règlement relatif à l'admission et à l'inscription dans un programme d'études.
- Organisation d'une journée pédagogique sur les thèmes de la réussite et de l'arrimage secondaire-collégial.
- Mise en place de plusieurs mesures visant à favoriser la réussite scolaire des étudiantes et étudiants.
- Mise en œuvre de plusieurs projets de mentorat visant l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants et le transfert des expertises.
- Visite de la Commission de l'enseignement collégial dans le cadre de l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.

Statistiques

Certification des études collégiales

Entre le 1er juillet 2008 et le 30 juin 2009, le Cégep a transmis au ministère 957 demandes d'émission de diplômes d'études collégiales (DEC). Il a par ailleurs procédé à l'émission de 190 attestations d'études collégiales (AEC).

Les demandes d'émission de DEC ont porté sur les programmes suivants :

Sans mention	7
Sciences de la nature	188
Sciences humaines	304
Arts plastiques	19
Arts et lettres	63
Sciences, lettres et arts	13
Total secteur préuniversitaire	594
Techniques d'hygiène dentaire	21
Soins infirmiers	34
Techniques de laboratoire/Biotechnologies	15
Technologie du génie civil	18
Technologie de la mécanique du bâtiment	14
Technologie de la géomatique	8
Techniques de génie mécanique	10
Technologie de l'électronique industrielle	10
Technologie de l'électronique télécommunication	6
Technologie de systèmes ordonnés	6
Techniques policières	39
Techniques d'éducation à l'enfance	22
Techniques d'éducation spécialisée	33
Techniques de la documentation	15
Techniques administratives	1
Techniques de comptabilité et de gestion	24
Gestion de commerces	18
Techniques de bureautique/Coordination du travail de bureau	13
Techniques de l'informatique	1
Techniques de l'informatique/Informatique de gestion	11
Techniques de l'informatique/Gestion de réseaux informatiques	11
Techniques de design d'intérieur	16
Techniques d'intégration multimédia	17
Total secteur technique	363
Grand total	957

Les AEC ont été émises à des étudiants ayant complété les programmes suivants :	
Agent conseil en services financiers (901.39)	1
Agent immobilier (902.56)	48
Tech. d'éducation en services de garde (903.48)	1
Techniques ambulancières (CWC.05)	19
Réfrigération, chauffage, ventilation et climatisation (ELC.21)	7
Techniques d'éducation à l'enfance (JEE.0K)	24
Techniques d'accueil (JNC.0M)	1
Assurances de dommages (LCA.6A)	9
Comptabilité et gestion (LCA.8C)	9
Bureautique et éditique (LCE.2N)	1
Bureautique (LCE.4R)	13
Coordination de travail de bureau (LCE.4Z)	27
Architecture et gestion de réseaux (LEA.54)	14
Programmeur Web-Webmaster (LEA.6Q)	9
Perfectionnement et architecture de réseaux (LEA.BE)	1
Perfectionnement en gestion de réseaux (LEA.BF)	6
Total	190

Les effectifs étudiants de l'enseignement régulier, à l'automne 2008				
par secteur, par programme, par niveau et pour tout le collège				
	1ère année	2e année	3e année	TOTAL
Au secteur préuniversitaire				
Accueil et intégration	226			226
Arts plastiques	60	36		96
Arts et lettres	240	121		361
Commandites	13			13
Sciences de la nature	449	267		716
Sciences humaines	1016	413		1429
Sciences, lettres et arts	19	20		39
SOUS-TOTAL	2023	857		2880
Au secteur technique				
Gestion de commerces	44	38	27	109
Soins infirmiers	114	51	60	225
Soins préhospitaliers d'urgence	24			24
Techniques d'éducation à l'enfance	49	42	32	123
Techniques d'éducation spécialisée	72	50	43	165
Techniques d'hygiène dentaire	32	25	24	81
Techniques d'intégration multimédia	58	33	15	106
Techniques de bureautique	29	14	16	59
Techniques de comptabilité et de gestion	78	44	29	151
Techniques de design d'intérieur	35	24	14	73
Techniques de génie mécanique	28	12	11	51
Techniques de laboratoire/biotechnologies	21	10	27	58
Techniques de la documentation	21	17	11	49
Techniques de l'informatique/informatique de gestion	24	10	8	42
Techniques de l'informatique/gestion de réseaux informatiques	17	8	14	39
Techniques policières	64	64	67	195
Technologie de l'électronique - télécommunication	11	10		21
Technologie de l'électronique industrielle	2	8	13	23
Technologie de la géomatique	19	4	8	31
Technologie de la mécanique du bâtiment	18	15	9	42
Technologie de systèmes ordinés	10		8	18
Technologie du génie civil	29	27	23	79
SOUS-TOTAL	799	506	459	1764
GRAND TOTAL	2822	1363	459	4644

LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER À L'AUTOMNE 2008, PAR SECTEUR, PAR NIVEAU ET SELON LE SEXE			
	FILLES	GARÇONS	TOTAL
Secteur préuniversitaire			
Première année	1122	901	
Deuxième année	523	334	
SOUS-TOTAL	1645	1235	2880
Secteur technique			
Première année	437	362	
Deuxième année	293	213	
Troisième année	269	190	
SOUS-TOTAL	999	765	1764
GRAND TOTAL	2644	2000	4644

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER, PAR CAMPUS ET POUR TOUT LE COLLÈGE				
Année	CAMPUS	CAMPUS	Centre d'Études Collégiales	TOTAL
	GABRIELLE-ROY	FÉLIX-LECLERC	Vallée-de-la-Gatineau	
1998	2 593	1 158		3 751
1999	2 545	1 148		3 693
2000	2 482	1 154		3 636
2001	2 657	1 009		3 666
2002	2 705	1 023		3 728
2003	2 729	1 027		3 756
2004	2 807	1 127		3 934
2005	2 736	1 197		3 933
2006	2 866	1 171		4 037
2007	3 079	1 236	19	4 334
2008	3 307	1 315	22	4 644

Les effectifs étudiants de l'enseignement régulier

Les effectifs étudiants de l'enseignement régulier, à l'automne 2008, par secteur, par programme, par niveau et pour tout le collège

	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	TOTAL
Au secteur préuniversitaire				
Accueil et intégration	226			226
Arts plastiques	60	36		96
Arts et lettres	240	121		361
Commandites	13			13
Sciences de la nature	449	267		716
Sciences humaines	1016	413		1429
Sciences, lettres et arts	19	20		39
SOUS-TOTAL	2023	857		2880
Au secteur technique				
Gestion de commerces	44	38	27	109
Soins infirmiers	114	51	60	225
Soins préhospitaliers d'urgence	24			24
Techniques d'éducation à l'enfance	49	42	32	123
Techniques d'éducation spécialisée	72	50	43	165
Techniques d'hygiène dentaire	32	25	24	81
Techniques d'intégration multimédia	58	33	15	106
Techniques de bureautique	29	14	16	59
Techniques de comptabilité et de gestion	78	44	29	151
Techniques de design d'intérieur	35	24	14	73
Techniques de génie mécanique	28	12	11	51
Techniques de laboratoire/biotechnologies	21	10	27	58
Techniques de la documentation	21	17	11	49
Techniques de l'informatique/informatique de gestion	24	10	8	42
Techniques de l'informatique/gestion de réseaux informatiques	17	8	14	39
Techniques policières	64	64	67	195
Technologie de l'électronique - télécommunication	11	10		21
Technologie de l'électronique industrielle	2	8	13	23
Technologie de la géomatique	19	4	8	31
Technologie de la mécanique du bâtiment	18	15	9	42
Technologie de systèmes ordinés	10		8	18
Technologie du génie civil	29	27	23	79
SOUS-TOTAL	799	506	459	1764
GRAND TOTAL	2822	1363	459	4644

Taux de placement des finissants (programmes techniques) de mai 2008, se destinant à l'emploi et ayant répondu à la «Relance»

Occupation	En emploi	Aux études
111.A0 Techniques d'hygiène dentaire	100%	0%
180.A0 Soins infirmiers	41%	59%
210.AA Techniques de laboratoire Biotechnologie	67%	33%
221.B0 Technologie du génie civil	67%	33%
221.C0 Technologie de la mécanique du bâtiment	86%	14%
230.AA Technologie de la géomatique/Cartographie	67%	33%
241.A0 Techniques de génie mécanique	0%	100%
243.15 Technologie de systèmes ordinés	100%	0%
243.06 Technologie de l'électronique industrielle	60%	40%
243.BA Technologie de l'électronique/Télécommunication	0%	100%
310.A0 Techniques policières	60%	40%
322.A0 Techniques d'éducation à l'enfance	33%	67%
351.A0 Techniques d'éducation spécialisée	63%	37%
393.A0 Techniques de la documentation	83%	17%
410.B0 Techniques de comptabilité et de gestion	50%	50%
410.D0 Gestion de commerce	0%	100%
412.AA Techniques de bureautique	50%	50%
420.AA Techniques de l'informatique/Informatique de gestion	75%	25%
420.AC Techniques de l'informatique/Gestion de réseaux	100%	0%
570.E0 Techniques de design d'intérieur	57%	43%
582.A1 Techniques d'intégration multimédia	9%	91%

Note : Le DEC en techniques policières vise à former des personnes aptes à exercer la fonction de policier-patrouilleur au Québec et à les préparer pour leur admission à l'École nationale de police du Québec. Pour avoir accès à la formation initiale en gendarmerie le candidat doit s'inscrire dans un processus de sélection qui peut s'échelonner sur une période d'une année. Plusieurs élèves choisissent de compléter des cours universitaires pendant cette période.

Plan institutionnel de réussite- Quelques mesures d'aide à la réussite

En plus des pratiques pédagogiques éprouvées et novatrices de nos enseignants et des mesures d'encadrement qu'ils offrent à leurs étudiants, le Cégep offre une panoplie de services et mesures d'aide à la réussite aux étudiants tels :

- Service des aides pédagogiques individuelles (API).
- Services d'orientation.
- Services d'information scolaire et professionnelle.
- Service d'adaptation scolaire (SAS).
- Tutorat par les pairs.
- Aide financière.
- Aide au logement.
- Services de santé (infirmière, psychologue, travailleuse sociale).
- Le cours complémentaire obligatoire « Apprentissage efficace et stratégique » qui est offert aux étudiants en Accueil et intégration.
- Le centre d'aide en français.
- Le centre d'apprentissage en physique.
- L'accès aux carrières scientifiques et technologiques.
- Des stages et activités à l'international.

Finalement, en 2008-2009 les *mesures d'aide suivantes ont fait l'objet d'expérimentation* :

- Le centre d'aide en Soins infirmiers ainsi que des mesures d'aide liées à la réussite de l'examen de l'Ordre professionnel.
- T.E.S. Pairs.
- Le centre d'aide en économie.
- L'Outaouais tout court en cinéma.
- L'application pédagogique des NTICs en Techniques policières.
- L'entreprise d'entraînement pédagogique en Techniques de bureautique.

Plan institutionnel de réussite- Rapport financier

Activités	Dépenses
Soutien aux projets à l'international	27 251 \$
Soutien en adaptation scolaire	174 772 \$
Centre d'aide en français	112 007 \$
Tutorat par les pairs et Centres d'aide à l'apprentissage	19 189 \$
Étude sur la persévérance scolaire	26 611 \$
Conseiller pédagogique	25 000 \$
Accès aux carrières scientifiques et techniques	10 736 \$
TOTAL	395 566 \$

Grands dossiers - formation continue

Direction de la formation continue, du développement et des services internationaux

Grands dossiers

Service de formation continue

- Mise en œuvre de 16 attestations d'études collégiales (AEC) en partenariat avec Emploi-Québec dont l'implantation d'un nouveau programme en Gestion des eaux.
- Élaboration d'une nouvelle AEC en Mécanique du bâtiment en arrimage avec le DEC en Mécanique du bâtiment.
- Mise en œuvre de deux diplômes d'études collégiales DEC – Soins infirmiers pour infirmiers et infirmières auxiliaires 180.B0 (Gatineau et Maniwaki) en partenariat avec Emploi-Québec, l'Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais et le CLÉ de Maniwaki.
- Participation à l'estimation des besoins de main-d'œuvre 2009-2010 avec Emploi-Québec.
- Lancement de 4 campagnes promotionnelles « Au cœur de ta réussite » pour la réalisation de l'offre des cours à temps partiel le soir et la programmation des AEC et DEC à temps plein de jour
- Partenaire au Pacte pour l'emploi
- Renouvellement de l'entente de francisation des personnes immigrantes avec le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec.
- Renouvellement de l'entente annuelle de l'entreprise d'entraînement O'Bois avec Emploi-Québec.
- Participation à la Semaine nationale d'éducation des adultes au Québec.
- Développement d'un nouveau service d'aide psychosociale pour la clientèle des adultes.
- Renouvellement du processus d'accueil de la clientèle dans les AEC.



Service d'accueil et de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

- Projet pilote en RAC – Gestion de commerce avec l'entreprise RONA, Emploi-Québec et le Réseau régional de la formation professionnelle en Outaouais.
- Développement du matériel d'évaluation par regroupement de compétences.
- Poursuite des travaux concernant le projet régional en reconnaissance des acquis et des compétences.
- Développement de nouveaux marchés.
- Consultation sur une Politique institutionnelle de la reconnaissance des acquis et des compétences.

Service de formation aux entreprises

- Élaboration et réalisation de plus de 50 contrats de formation sur mesure auprès des entreprises et organisations sur le territoire de l'Outaouais.
- Lancement de deux campagnes promotionnelles du Service de formation aux entreprises.
- Implantation de la 4^e phase de formation linguistique pour le personnel du secteur de la santé.
- Mise en œuvre de l'entente sur les compétences essentielles avec la Chambre de Commerce de Gatineau, Centraide Outaouais et l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC).
- Organisation de la 3^e édition Cocktail du président qui salue la contribution des employeurs auprès des finissants du Cégep de l'Outaouais.
- Mise en œuvre de la formation des officiers non-urbains avec les MRC de l'Outaouais.
- Consolidation des partenariats d'affaires.
- Mise en œuvre d'une programmation d'ateliers grand public pour les entreprises
- Participation aux regroupements des gens d'affaires de l'Outaouais

Centre d'études collégiales de la Vallée-de-la-Gatineau

- Consolidation des services au Centre d'études collégiales de la Vallée-de-la-Gatineau
- Mise en œuvre de la programmation des ateliers grand public et entreprises.
- Lancement de 3 campagnes promotionnelles du Service de formation aux entreprises.
- Mise en œuvre de programmes de perfectionnement en partenariat avec le CLÉ de Maniwaki.
- Participation au regroupement des gens d'affaires de Maniwaki.
- Participation au laboratoire rural d'excellence en formation en récréotourisme.
- Réalisation d'une AEC bureautique dans le cadre du processus de la RAC.

Services internationaux

- Consolidation du Bureau International du Cégep de l'Outaouais (BICO) par la nomination d'un coordonnateur.
- Sensibilisation au rôle et au mandat du BICO tant à l'interne et à l'externe du Cégep.
- Soutien aux 10 projets de mobilité étudiante auprès des 8 départements impliqués à l'enseignement régulier.
- Participation au développement du modèle de mobilité étudiante nord-américaine avec l'Association des collèges communautaires du Canada et missions au Mexique et États-Unis avec signature d'ententes de partenariat avec des collèges mexicains et américains.
- Exploration des marchés internationaux pour l'exportation des savoirs.
- Soutien à la mise en œuvre d'activités à caractère international avec des étudiants.
- Membre au conseil d'administration de Cégep International.

Quelques statistiques concernant la clientèle adulte

- 334 personnes étaient inscrites à une AEC ou à un DEC à la formation continue, à temps plein le jour.
- 258 personnes immigrantes ont complété leur francisation.
- 79 personnes ont complété leur démarche d'intégration au marché du travail par le biais de l'entreprise d'entraînement O'Bois International.
- 871 personnes ont suivi un cours à temps partiel en soirée.
- 114 personnes ont réalisé une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en vue d'obtenir un diplôme d'études collégiales.
- 1359 personnes ont reçu une formation dans le cadre du Service de formation aux entreprises.
- 118 personnes étaient inscrites aux différents ateliers de formation à Maniwaki.

Grands dossiers - DCAC

Direction des communications et des affaires corporatives

Application des mesures prévues au réinvestissement du Québec consécutif au rétablissement partiel des transferts fédéraux à l'enseignement supérieur relatives au secteur des communications.



Participation aux activités de formation et d'information liées au dossier de la pandémie d'influenza; évaluation du maintien des services, des impacts sur

la Direction des communications et des affaires corporatives et élaboration d'un plan de gestion des communications en situation de pandémie d'influenza.

Coordination du volet promotion du Plan d'action – Consolidation des programmes sous le seuil de la viabilité.

Bilan – Dossier de la promotion des programmes sous le seuil de la viabilité.

Élaboration et mise en place des outils liés à la thématique écologique retenue pour souligner la rentrée 2008-2009.



Campagne institutionnelle « **Vert des études durables** »



Campagne incitative à l'utilisation du transport en commun via le forfait STO Cégep de l'Outaouais.

Campagne virage vert « [Vois-tu la différence?](#) » : lancements dans les campus Félix-Leclerc et Gabrielle-Roy avec les groupes environnementaux, conférences écologiques, mesures incitatives au recyclage, sensibilisation à la propreté, activités Journée de la terre, plantation d'arbres, distribution d'objets promotionnels, etc.

Organisation ou participation à plusieurs conférences de presse dont celles entourant le dossier du Campus Santé Outaouais; l'investissement de 1,5 million de dollars dans le programme de Technologies du génie électrique; le lancement du guide en géomatique développé par l'Université du Québec en Outaouais et le Cégep; le Défi Santé 5/30 en collaboration avec la Direction de la santé publique de l'Outaouais; le lancement de la saison 2008-2009 des Griffons; le Championnat de la Ligue de volleyball, etc.

Organisation d'une remise de bourses d'études.

Organisation de l'activité **Portes ouvertes**.



Organisation de la Soirée information-admission.

Organisation de l'Atelier perspectives d'emplois.



Organisation de l'activité **Branche-toi techno**.

Coordination de l'activité **Étudiant d'un jour**



Coordination de l'activité **Chapeau les filles!**

Collaboration à l'activité **Journée des partenaires.**

Coordination de la tournée de recrutement dans les écoles de la région de l'Outaouais et situées à l'extérieur de la région;
participation aux divers salons thématiques et de recrutement.



Collaboration à plusieurs activités de la [Fondation du Cégep de l'Outaouais](#) : conception d'outils promotionnels, campagne de financement auprès des étudiants et des employés, Tournoi de golf, inauguration officielle des locaux de la Fondation.

Collaboration à certaines activités du Bureau international du Cégep de l'Outaouais (BICO) : support aux activités protocolaires, conception d'outils promotionnels, collaboration ponctuelle à des articles rédactionnels, etc.



Refonte d'outils promotionnels du Cégep : nouvelle banque de photos institutionnelles, nouvelle formule du répertoire des programmes, nouveaux outils plus ciblés, élaboration de la structure du nouveau site Web du Cégep, etc.

Production et diffusion de différentes publications institutionnelles, dont le [rapport annuel](#) et le [répertoire des programmes](#).

Mise en place de nouvelles applications sur l'intranet institutionnel, en collaboration avec la Direction intérimaire des services informatiques.

Rédaction et diffusion de plus d'une cinquantaine de communiqués internes et externes; coordination de plusieurs entrevues avec les médias.

Organisation d'activités à caractère corporatif pour les membres du conseil d'administration.

Relance du dossier des archives : poursuite de la mise en œuvre du processus de planification visant la mise en place d'un plan d'archivage.

Gestion des demandes d'accès formulées en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents*.

Secrétariat général pour le comité d'appel, le comité exécutif et le conseil d'administration du Cégep ainsi que pour le comité exécutif et le conseil d'administration de la Fondation du Cégep.

Grands dossiers - RH

Direction du développement des ressources humaines et des services aux personnels

- Début de l'implantation des recommandations visant la restructuration de la Direction des ressources humaines suite au dépôt du rapport en novembre 2008 :
 - Constats et recommandations relativement à l'organisation et à la prestation de la Direction des ressources humaines au Cégep de l'Outaouais.
 - Arrivée d'une nouvelle directrice à la fin mars 2009.
 - Établissement d'un nouveau plan d'organisation au sein de la direction et réorganisation des tâches afin de mieux répondre à la vision renouvelée du service qui est basée davantage sur une philosophie de gestion des ressources humaines que de relations de travail.
 - Organisation d'une session « accompagnement à la retraite » à l'intention du personnel et de leur conjoint.
 - Embauche de 126 nouveaux employés (enseignants au secteur régulier, personnel professionnel et de soutien). Organisation de la soirée reconnaissance du personnel afin de souligner les départs à la retraite et les 25 années de service.
 - Intégration à compter de mars 2009 de quatre employés nouvellement embauchés dans le service suite à des départs ce qui représente un renouvellement de main d'œuvre de près de 50 %.



Répartition des membres du personnel

Répartition des membres du personnel par catégories d'emploi et par statuts (Données tirées du SPOC 2007-2008 et 2008-2009)

Catégories d'emploi	Statut permanent		Autres statuts		Total	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Hors-cadre	2	2			2	2
Cadre	25	17	1	13	26	30
Enseignant	273	272	228	315	501	587
Professionnel	28	31	13	28	41	59
Soutien	126	144	178	204	304	348
Total	454	466	420	560	874	1026

Quelques statistiques :(2008-2009)

- 52 % du personnel est composé de femmes;
- 23 % du personnel se situe dans le groupe d'âge des moins de 30 ans;
- 18 % du personnel enseignant compte plus de 20 ans d'ancienneté.

Grands dossiers - Direction des services administratifs

Au cours de l'année 2008-2009, un congé sans solde d'une année a été accordé au directeur des services administratifs. La direction du Cégep a opté pour la création de 3 directions intérimaires pour la période du congé sans solde. Les 3 directions créées sont la direction intérimaire du service informatique, la direction intérimaire des affaires matérielles et la direction intérimaire des services financiers.

Les grands dossiers traités au cours de l'année 2008-2009 sont les suivants :

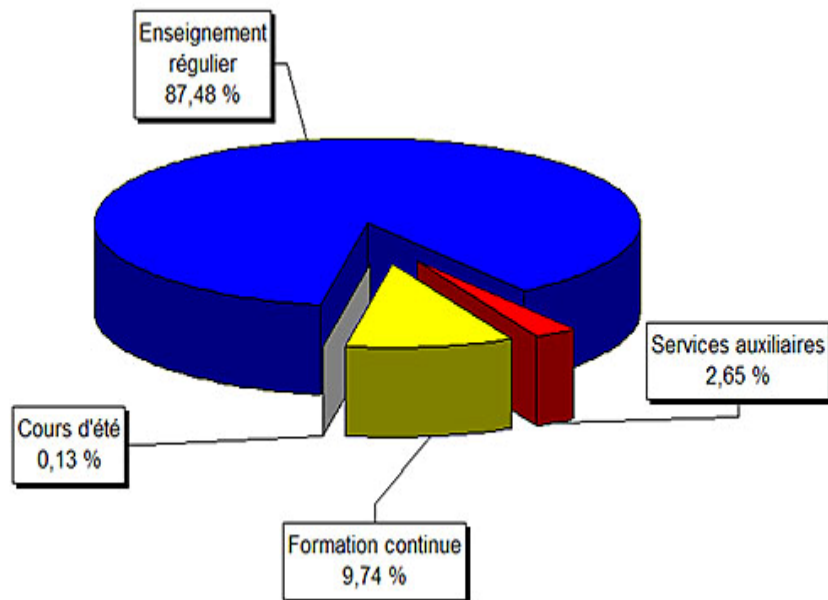
- Négocier la prolongation de l'entente avec l'institution bancaire actuelle pour une année additionnelle.
- Participer au démarrage des activités de financement de la Fondation.
- Préparer l'implantation de la nouvelle politique de capitalisation exigée par le MELS ainsi que le passage aux nouvelles normes de présentation de l'information financière dans le cadre de la réforme comptable annoncée pour les établissements du périmètre comptable du gouvernement du Québec.
- Procéder au Programme d'Acquisition du Matériel Informatique pour le Personnel du Cégep (PAMIP).
- Adapter notre processus d'appel d'offres aux exigences de la Loi sur les contrats des organismes publics entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008.
- Doter le Cégep d'un règlement sur la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics du Collège de l'Outaouais.
- Remplacer la plateforme informatique du Cégep afin d'accroître la robustesse de notre réseau informatique.
- Modifier le système d'authentification au réseau pour tous les postes de travail et tous les usagers.
- Effectuer la migration du courrier électronique vers Exchange et dispenser plus d'une vingtaine de sessions de formation aux employés.
- Procéder aux deux premières phases de remplacement des écrans d'ordinateur dans le cadre du développement vert entrepris par le Cégep.
- Poursuivre les démarches en vue d'obtenir un agrandissement du campus Félix-Leclerc sous la forme d'un pavillon Santé-Famille, ainsi que les négociations avec la Ville de Gatineau afin de conclure un échange de terrains nécessaire à cet agrandissement.
- Participer à des rencontres ad hoc avec la Ville de Gatineau et voir aux intérêts du Cégep dans le cadre des projets de construction du Centre sportif et du terrain synthétique.
- Obtenir le financement nécessaire à la construction d'un bâtiment modulaire comprenant 14 classes régulières au campus Gabrielle-Roy.
- Effectuer des travaux de réfection majeurs comme le remplacement du système de filtration d'eau de piscine, le remplacement du tapis à la bibliothèque et le remplacement de 385 casiers d'étudiant au campus Gabrielle-Roy, ainsi que le réaménagement complet des bureaux administratifs au campus Félix-Leclerc.
- Réaliser la construction d'un entrepôt d'une superficie de 113 m² attenant au bloc sportif afin de répondre aux besoins d'entreposage de l'entretien ménager, des camps de jour et de l'équipe de football du Cégep.
- Renégocier une nouvelle entente avec la Société de transport de l'Outaouais pour le forfait Cam-Puce Cégep pour l'année 2009-2010.
- Signer une entente conjointe avec le Centre collégial des services regroupés (CCSR) et la firme PRUDENT MESURES D'URGENCE ET SÉCURITÉ CIVILE pour un accompagnement visant à préparer un plan de maintien des services essentiels en cas de pandémie d'influenza.
- Obtenir l'approbation et le financement du Ministère de la famille et des aînés (MFA) pour la construction d'un centre de la petite enfance (CPE) au campus Félix-Leclerc.

Les ressources financières

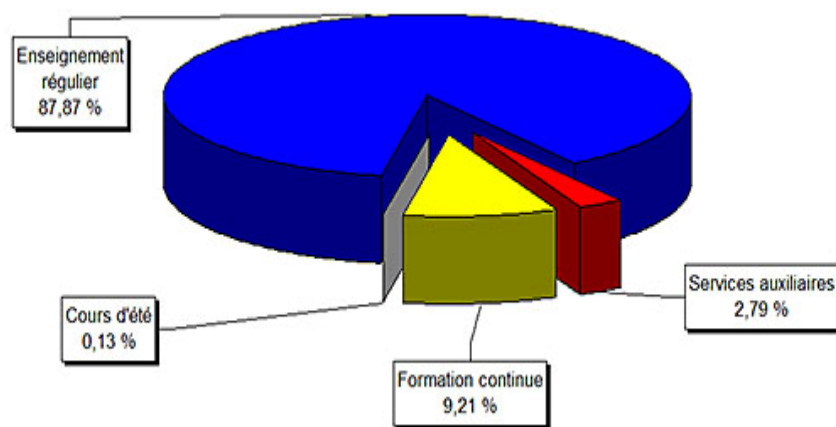
Résultats d'opérations de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008 (1)
Revenus		
Enseignement régulier		
Enseignement	24 805 910 \$	23 110 411 \$
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	13 618 169	12 852 395
Service de la dette et opérations de financement	53 109	81 148
Autres allocations spéciales	2 367 048	1 410 373
Rétroactivité		
	40 844 236 \$	37 454 327 \$
Formation continue	4 546 868	3 347 887
Cours d'été	60 898	54 748
Services auxiliaires	1 236 200	1 026 858
	46 688 202 \$	41 883 820 \$
Dépenses		
Enseignement régulier		
Enseignement	24 903 988 \$	23 200 573 \$
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	13 065 866	12 596 533
Service de la dette et opérations de financement	35 886	30 417
Autres allocations spéciales	2 351 904	1 402 096
Rétroactivité		6 180
	40 357 644 \$	37 235 799 \$
Formation continue	4 230 633	3 151 419
Cours d'été	60 898	54 748
Services auxiliaires	1 278 909	945 988
	45 928 084 \$	41 387 954 \$
Excédent des revenus	760 118 \$	495 866 \$
(1) Les chiffres comparatifs de 2008 ont été redressés pour prendre en compte les modifications apportées par le MELS au calcul des subventions de l'année précédente.		
REVENUS PAR CHAMPS D'ACTIVITÉS 2008-2009	DÉPENSES PAR CHAMPS D'ACTIVITÉS 2008-2009	

REVENUS PAR CHAMPS D'ACTIVITÉS 2008-2009



DÉPENSES PAR CHAMPS D'ACTIVITÉS 2008-2009



Direction des affaires étudiantes et communautaires

Vie culturelle et sociale



Cégeps en spectacle :

22 participants, 960 spectateurs. Pierre Giroux remporte la Finale nationale à Jonquière



Ligue d'improvisation, Les Crinqués :

975 spectateurs lors du match de la LNI avec Laurent Paquin en février et du match des célébrités en avril

Théâtre, Les Fous de la rampe :

1,000 spectateurs



Collecte de sang, Héma-Québec :

682 donateurs



Remise des diplômes :
500 accompagnateurs

L'Intercollégial de cinéma :
450 participants, 475 spectateurs

Reconnaissance de l'engagement étudiant :
136 mentions au bulletin

Environnement :
38 étudiants s'impliquent dans les groupes Uni-Vert et Feu-Vert aux deux campus

Amnistie internationale :
18 participants pour 12 activités annuelles

Bureau-voyages Tourista :
16 étudiants-organiseurs pour 14 activités annuelles

Comité de vie étudiante :
23 participants pour 20 activités annuelles

Fête foraine de fin d'année :
650 participants

Activités en province :
Cégep BD, Marathon d'écriture, Concours littéraire Critère, Intercollégial de philosophie

Activités à l'interne :
Radio étudiante, Club d'échecs, Hockey cossom à FLX, journées portes ouvertes

Vie sportive



Sport intercollégial – Les Griffons :

- 238 participants, 11 disciplines sportives, 5,500 spectateurs.
 - Badminton AA : championnat provincial
 - Basketball AA masculin : championnat de 1^{ère} division
 - Cheerleading : 2^{ième} position, championnat provincial
 - Football AA : finale provinciale au Bol d'Or
 - Golf : 2^{ième} position, ligue civile
 - Natation AA : 2^{ième}, championnat provincial
 - Soccer AA masculin : championnat de 1^{ère} division
-

Sport intramuros :

- 320 participants, une dizaine d'activités sportives
 - hockey cossom masculin et féminin
 - hockey sur glace
 - volleyball mixte
 - soccer mixte
 - badminton libre
 - judo
-

Clubs récréatifs interprogramme (C.R.I.P.), activités de plein-air et communautaires :
600 participants, plus de 20 activités diverses

Événements majeurs :

Championnat canadien de volleyball AAA féminin
Championnat provincial de volleyball AAA féminin

Services et ressources

Aide psychosociale (psychologue et travailleuse sociale) :

- Clientèle de 300 étudiants, dont 63% sont des filles et 37% sont des garçons.
- Rencontres individuelles et en groupe, entre la fin août 2008 et la fin mai 2009.

Service de santé :

- 428 participants au Salon de la détente
 - 750 participants au Salon du mieux-être
 - Plus de 250 consultations individuelles
-

Service d'aide financière :

Près de 1,000 dossiers aux deux campus

Services à la communauté**Réservations de locaux :**

Plus de 650 réservations, dont 111 clients communautaires, 32 écoles, 340 du gouvernement du Québec et 9 de la Ville de Gatineau

Camps de jour Cégep/Sportmax :

2 625 enfants inscrits aux deux campus

Spectacles d'humour à l'Auditorium, Cégep/Multispec :

10,000 spectateurs

Membres du CA et CE

Membres du conseil d'administration en date du 30 juin 2009

- Pierre Plangger, président
- Jean Daniel, vice-président
- Marielle Poirier, directrice générale
- Michel Yelle, directeur des études
- Mariel-Hélène Arel
- Alain Charbonneau
- Malcolm Corcoran
- Erica Deveau
- Dimitri Espérance
- Andrée Gobeil
- Gaëtan Lavoie
- Chantal Leblanc-Bélanger
- Jeffrey MacHan
- Vatthana Maholy
- Joan Martin
- Gilles Murray
- René Ouellet
- Claude Pilon
- Line Thiffeault

Membres du comité exécutif en date du 30 juin 2009

- Marielle Poirier, présidente
- Jean Daniel
- Jeffrey MacHan
- Joan Martin
- René Ouellet
- Pierre Plangger
- Michel Yelle

Comités institutionnels

- Comités de perfectionnement
- Comités de relations de travail (personnel enseignant, de soutien et professionnel)
- Comité de santé et de sécurité
- Comité du mieux-être
- Comité sur l'abus de pouvoir et le harcèlement sexuel
- Comité d'accès à l'égalité
- Comité sur l'environnement
- Comité sur l'alimentation

Membres de la commission des études

- Benoit Béland
- Marie-Josée Bergeron
- Francine Bouchard
- François Chalifour
- Céline Corriveau
- Anne Dauphinais
- Anne Foucault
- Luc Fournier
- Martine Gaudet
- Jean-Sylvain Gauthier
- Clarisse Gill
- Denis Lavoie
- Catherine Minard
- Patricia Monfette
- Alexandre Nault-Charrette
- JoAnne Paradis
- Louis Raymond
- Sonny Touzin
- Denis Vallée
- Marie-Claude Veilleux
- Michel Yelle

Liste des responsables de la coordination départementale

NOM DU DÉPARTEMENT	RESPONSABLE
Administration	Ghislaine Turnbull
Arts	Eric Ladouceur
Biologie	Martin Soucy
Chimie	Guy Beauchamp
Éducation physique	Sylvain Mailloux et Gaston Parent
Français	Marie-Josée Boudreau
Histoire et géographie	Geneviève Desjardins
Langues secondes	Kevin Johnston et Geneviève Ann Whissell
Mathématiques	Jacinthe Vadeboncoeur
Philosophie	Noureddine Mouelhi
Physique	Hafida Sehil
Psychologie	Nancy Lévesque
Sciences sociales	Albert Leduc
Soins infirmiers	Maryse Tanguay
Soins préhospitaliers d'urgence	Robyn Marcotte
Techniques d'éducation à l'enfance	Sylvie Bernier
Techniques d'éducation spécialisée	Christine Hooper
Techniques d'hygiène dentaire	Francine Desrosiers
Techniques d'intégration multimédia	Eric Barrette
Techniques de bureautique	Josée Moreau
Techniques de design d'intérieur	Lyne Gervais
Techniques de génie mécanique	Denis Roy
Techniques de l'informatique	Gilles Gavard
Techniques de la documentation	Sylvie Morin
Technologie de la géomatique	Martin Mageau
Technologie de la mécanique du bâtiment	Marc Desmarais
Technologie du génie civil	Maxime Babin
Technologies du génie électrique	Raymond Lacasse
Techniques policières	Bernard Meloche

Liste des responsables de la coordination de programme

COMITÉ DE PROGRAMME	RESPONSABLE
Accueil et intégration	Alain Toutloff
Arts et lettres	Catherine Minard
Arts plastiques	Stéphane Gauthier
Formation générale (table de concertation)	Noureddine Mouelhi
Sciences de la nature	Jacynthe Bastien
Sciences humaines	Marie Bolduc
Sciences, lettres et arts	Patrick Fillion
Biotechnologies	Françoise Cossette
Soins infirmiers	Maryse Tanguay
Soins préhospitaliers d'urgence	Robyn Marcotte
Techniques administratives	Jean-Pierre Plouffe
Techniques d'éducation à l'enfance	Sylvie Bernier
Techniques d'éducation spécialisée	Christine Hooper
Techniques d'hygiène dentaire	Francine Desrosiers
Techniques d'intégration multimédia	Eric Barrette
Techniques de bureautique	Josée Moreau
Techniques de design d'intérieur	Lyne Gervais
Techniques de génie mécanique	Denis Roy
Techniques de l'informatique	Gilles Gavard
Techniques de la documentation	Sylvie Morin
Technologie de la géomatique	Martin Mageau
Technologie de la mécanique du bâtiment	Bruno Danielou
Technologie du génie civil	Hélène Duval
Technologies du génie électrique	Gaston Launier
Techniques policières	Jean-François Roy

Réinvestissement à l'enseignement collégial

Le Ministère a octroyé au Cégep, une subvention de 499 000 \$ à titre de réinvestissement à l'enseignement collégial. Ces ressources financières doivent être consacrées à des interventions choisies par l'institution, à l'intérieur des axes suivants :

1. accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite;
2. soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires;
3. fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation;
4. présence du Cégep dans son milieu et soutien à l'innovation et au développement économique régional.

Au cours de l'exercice 2008-2009, les interventions choisies par le Cégep ont été les suivantes :

Axes d'intervention	Interventions choisies
1	Maintenir l'actualisation de la structure de la direction des études et mise en œuvre du plan de réussite.
2	Soutenir l'utilisation et le développement des TICs.
1-2-4	Assurer la mise à jour du site internet et de l'intranet institutionnel.
1-4	Poursuivre la mise sur pied d'une fondation.
1-4	Participer à la création d'un centre de recherche en Outaouais.
4	Élaborer un plan de promotion et une campagne de visibilité du Cégep.
1	Mettre en place un système de classement et de conservation des documents.
1-3	Réviser et améliorer la structure d'encadrement du personnel associé au fonctionnement et à l'entretien des bâtiments.

Réinvestissement du Québec

RÉINVESTISSEMENT DU QUÉBEC CONSÉCUTIF AU RÉTABLISSEMENT PARTIEL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Ministère a octroyé au Cégep, des ressources financières additionnelles afin de maintenir la qualité de la formation et l'accessibilité aux études collégiales. Ces ressources financières doivent être consacrées à des interventions choisies par l'institution, pour contribuer aux quatre grands enjeux suivants :

1. contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions;
2. adapter et renforcer les services destinés à la population étudiante;
3. assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante;
4. exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation des cégeps.

Voici les sommes consacrées au cours de l'exercice 2008-2009 pour chacun des enjeux spécifiés à l'entente de partenariat entre le MELS et le Cégep de l'Outaouais.

Enjeu	Engagement	Total des dépenses
Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions		
	Accorder un soutien financier aux projets de court séjour à l'étranger	27 251 \$
	Mettre en place une structure de coordination et de soutien logistique aux projets de mobilité internationale des étudiants	129 790 \$
	Améliorer les structures d'accueil et de reconnaissance des acquis	37 935 \$
	Améliorer les compétences de la main-d'œuvre	38 022 \$
Adapter et renforcer les services destinés à la population étudiante		
	Améliorer les services destinés aux clientèles qui présentent des problématiques particulières	115 397 \$
	Améliorer les taux de réussite en première session	
	Améliorer les taux de réussite et de persévérance des étudiants inscrits en Accueil et intégration	76 146 \$
	Augmenter les ressources allouées au programme "Tutorat par les pairs"	19 189 \$
	Améliorer la maîtrise de la langue d'enseignement chez les étudiants	2 790 \$
	Améliorer les taux de persévérance et de diplomation dans tous les programmes	121 580 \$
	Réaliser une étude des incidences de la situation frontalière sur les taux de persévérance et de diplomation	26 612 \$
	Améliorer les services dédiés à la vie étudiante	418 883 \$
Assurer le renouvellement massif du personnel enseignant et accentuer son rôle de première ligne auprès de la population étudiante		
	Augmenter les ressources allouées en soutien aux enseignants, à leur intégration professionnelle, à leur perfectionnement, en soutien à l'utilisation des TICs et à l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les enseignants	94 189 \$
	Mise en place d'un programme de mentorat pour améliorer les services d'accueil et d'intégration du personnel enseignant	139 981 \$
Exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation du Cégep		
	Développer le potentiel de recherche de l'institution en soutenant les projets de recherche du personnel enseignant et professionnel	70 503 \$
	GRAND TOTAL	1 318 268 \$

Réinvestissement du fédéral

Voici les résultats atteints en fonction des indicateurs retenus

CONTRIBUER ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC ET DE SES RÉGIONS

Amélioration des structures d'accueil et de reconnaissance des acquis:

Résultat : Embauche d'un conseiller pédagogique - chargé de projet à 40% en 2007-2008 et consolidation à 100% en 2008-2009. Le nombre de dossiers traités en 2008-2009 est de 114 soit une augmentation de 14%.

Amélioration des compétences de la main-d'œuvre par l'embauche d'un conseiller pédagogique - entreprises:

Résultat : Embauche d'un conseiller pédagogique - chargé de projet à 100% en 2008-2009. Le nombre d'entreprises desservies est de 59 en 2008-2009 soit une augmentation de 31%.

Coordination et soutien logistique aux projets de mobilité internationale des étudiants par l'embauche d'un coordonnateur et d'un employé de soutien clérical.

Résultat : Embauche d'un conseiller pédagogique en 2007-2008 et bonification d'une classe d'emploi à coordonnateur en 2008-2009. Création d'un poste de secrétaire à 60% en 2007-2008 et consolidation du poste à 100% en 2008-2009. Il y a eu 10 projets de courts séjours à l'étranger en 2008-2009, dont 8 programmes impliqués dans 4 pays.

Soutien financier aux projets de court séjour à l'étranger.

Résultat : Tous les professeurs et les étudiants qui ont participé aux projets ont reçu un montant forfaitaire pour couvrir une portion des dépenses engagées. Un montant de 11 900 \$ fut accordé à 7 professeurs et 11 400 \$ à 57 étudiants. Dix (10) projets ont été soutenus.

ADAPTER ET RENFORCER LES SERVICES DESTINÉS A LA POPULATION ÉTUDIANTE

Améliorer les services destinés aux clientèles qui présentent des problématiques particulières :

Résultat : Tous les inscrits au Service d'adaptation scolaire (112) ont bénéficié d'un plan d'intervention individualisé. Le service est doté d'une professionnelle et de deux techniciennes en éducation spécialisée.

Améliorer les taux de réussite et de persévérance des étudiants inscrits en Accueil et Intégration

Résultat : Au campus Gabrielle-Roy le taux de réussite était de 63,3% à l'automne 2007 et de 62,3% à l'automne 2008. Au campus Félix-Leclerc, ce taux était 60,7% en 2007 et de 67% en 2008.

Améliorer les taux de réussite en première session

Résultat : Le taux de réussite au secteur universitaire est le même à l'automne 2008 que celui de 2007 soit 80%. Au secteur technique, il est en baisse; de 82% en 2007, il est passé à 79% en 2008.

Organisation du festival intercollégial de cinéma étudiant

Résultat : Plus de 455 étudiants en provenance de 30 cégeps ont participé au Festival dont 50 de notre Cégep. Le taux de réinscription en 3^e session est passé de 48,1% à 48,9%.

Réaliser une étude des incidences de la situation frontalière sur les taux de persévérance et de diplomation

Résultat : L'étude a débuté à l'hiver 2009 et sera complétée à l'automne 2009.

Augmenter les ressources allouées au programme de Tutorat par les pairs

Résultat : Le nombre d'étudiants qui se sont prévalus du programme était de 101 en 2007-2008 et de 112 en 2008-2009. Le pourcentage de réussite a connu une forte augmentation soit de 74% à l'automne 2008 comparé à 68% à l'automne 2007 et de 73% à l'hiver 2009 comparé à 56% à l'hiver 2008.

Améliorer les taux de réussite à l'Épreuve uniforme de français :

Résultat : Les taux de réussite à l'épreuve uniforme de français sont passés de 82,5% à 84,5% soit une augmentation de 2%. La cible de 1% d'augmentation a été dépassée.

Améliorer les services dédiés à la vie étudiante :

1) Créer un secteur sport au sein de la direction des affaires étudiantes par l'embauche d'un coordonnateur, d'un appariteur et d'un technicien en loisirs

Résultat : Cible atteinte, augmentation du taux de participation de 5,2% dans les programmes de sport inter-collégial et intramuros en 2008-2009.

2) Augmenter le support financier au programme « Les Griffons » (11 équipes de sport intercollégial)

Résultat : Cible atteinte, le montant de 90 000 \$ a permis de financer 25% du budget de fonctionnement des 11 équipes de sport inter collégial « Les Griffons » en 2008-2009.

3) Ajout d'un conseiller à la vie étudiante au campus Félix-Leclerc

Résultat : cible atteinte, augmentation du taux de participation de 11,5%, soit 138 étudiants de plus en 2008-2009 qu'en 2007-2008.

4) Ajout d'un conseiller à la vie étudiante au campus Gabrielle-Roy et ajout d'un travailleur social

Résultat : À l'ajout du conseiller à la vie étudiante, la cible a été atteinte avec une augmentation de 7,8% du taux de participation, soit 273 étudiants de plus en 2008-2009 qu'en 2007-2008.

Résultat : Et l'ajout du travailleur social, nous a permis d'atteindre la cible. Le délai a été diminué en raison d'une répartition équilibrée des effectifs en aide psychosociale dans les deux campus. La clientèle a atteint un niveau record de 800 demandes annuelles pour les services de psychologie et de travail social, soit plus de 20% de la clientèle étudiante totale du Cégep en 2008-2009.

Augmenter le budget alloué en soutien aux activités socioculturelles

Résultat : cible atteinte, ajout de quatre activités, soit une ligue d'improvisation, un club de danse, la relance du club d'entrepreneuriat et le tournoi des jeunes démocrates.

Actualisation de la politique de l'environnement

Résultat : cible partiellement atteinte : la politique est encore en révision. Deux projets ajoutés et réalisés :

1. le programme de la caractérisation des déchets ;
 - la mise en place d'un système structuré de la récupération des matières recyclables.

ASSURER LE RENOUVELLEMENT MASSIF DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET ACCENTUER SON RÔLE DE PREMIÈRE LIGNE AUPRÈS DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Augmenter les ressources allouées en soutien aux enseignants, à leur perfectionnement, en soutien à l'utilisation des TICs et à l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les enseignants.

Résultat : Le conseiller pédagogique a donné 16 ateliers au cours de l'année pour assurer l'animation, la formation et la diffusion de l'information. Ces ateliers ont porté notamment sur les logiciels nouveaux et pertinents et les façons novatrices d'utiliser les outils pour l'intégration des TICs à l'enseignement. Le site www.cegepentic.net compte dorénavant plus de 120 nouvelles à saveur technopédagogique, 20 pages de ressources et de tutoriels sur le fonctionnement et l'utilisation d'outils technopédagogiques et, depuis l'hiver 2009, un fil de nouvelles et de signets présentant des liens pertinents en fonction des disciplines et des sujets «<http://delicious.com/tag/cegepenTIC.net> » Au cours de l'année 2008-2009, l'une des plus importantes activités aura été la création du Comité consultatif de soutien technopédagogique. Pour le personnel avec l'accès à ICO, une communauté du comité d'utilisation des TICs a été créée à l'adresse suivante : « <https://cegepoutaouais.intraflex.ca/intr/TIC/> »

Mettre en place un programme de mentorat pour améliorer les services d'accueil et d'intégration du personnel enseignant :

Résultat : Le programme a été mis en place à la session d'hiver 2009 dans 12 programmes ou départements et a requis 1,962 ETC en libération enseignante.

EXPLOITER LE PLEIN POTENTIEL DE RECHERCHE, DE TRANSFERT ET D'INNOVATION DU COLLÈGE

Développer le potentiel de recherche par l'embauche d'un conseiller pédagogique en soutien aux activités de recherche des enseignants y compris les projets pédagogiques pour soutenir la réussite

Résultat : Le conseiller pédagogique attiré au soutien à la recherche a poursuivi les objectifs suivants :

1. Assurer la promotion des programmes de recherche auprès du personnel enseignant ;
2. Assurer le suivi des recherches subventionnées;
3. Faire reconnaître le Cégep par le CRSNG et le CRSH;
4. Doter le Cégep d'une Politique d'aide à la recherche;
5. Mise en place d'une communauté de chercheurs Cégep de l'Outaouais et Université du Québec en Outaouais;
6. Assurer une représentation du Cégep dans la région notamment par la participation du Cégep au sein du Bureau de recherche innovation Outaouais (BRIO);
7. Élaborer la Politique d'éthique en recherche;
8. Valoriser la recherche.

Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des administrateurs**Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des administrateurs du cégep de l'outaouais**

Notes chronologiques

Adopté le 10 décembre 1997 et uniformisé à l'usage du logo le 24 novembre 2004.

Modifié le 29 novembre 2005.

Règlement adopté en vertu de :

Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, L.R.Q., chapitre C-29;

Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie;

Code civil du Québec.

PRÉAMBULE

Le *Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie du Cégep de l'Outaouais* est adopté en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec* et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, prévalent en cas de conflit sur les dispositions du présent règlement.

ARTICLE 1 DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

ADMINISTRATEUR : membre du conseil d'administration du Cégep.

ADMINISTRATEUR MEMBRE DU PERSONNEL : les membres du conseil qui sont des employés de la Corporation du Cégep de l'Outaouais.

CÉGEP : le Cégep de l'Outaouais.

CODE : le présent Code d'éthique et de déontologie des administrateurs (les membres du conseil), tel qu'adopté par règlement le 1997 12 10.

CONFLIT D'INTÉRÊTS : situation telle que l'intérêt personnel d'un administrateur l'incite, peut l'inciter ou pourrait l'inciter à intervenir, argumenter ou voter sans avoir l'objectivité et l'impartialité nécessaires pour qu'il ne tienne compte que des seuls intérêts du Cégep.

ARTICLE 2 OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Cégep en vue :

a) de créer les conditions permettant aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité, dans le seul intérêt du Cégep;

b) d'assurer la confiance du public et de la communauté collégiale dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Cégep et de ses membres.

ARTICLE 3 CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du présent Code; de plus, la personne qui n'est plus un administrateur est assujéti aux règles définies en son article 5.2.

ARTICLE 4 DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi, au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de la mission de ce dernier. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité, comme doit le faire une personne raisonnable et responsable.

ARTICLE 5 OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions

- a) respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Cégep et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- b) éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- c) agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- d) ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Cégep; 1
- e) ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- f) ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- g) ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter un cadeau, une faveur ou un avantage pour lui-même ou pour une autre personne.

5.2 La personne qui n'est plus un administrateur doit

- a) se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages résultant du fait qu'elle a été un administrateur;
 - b) ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public et qu'elle connaît du seul fait qu'elle a été membre du conseil.
-

ARTICLE 6 RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

ARTICLE 7 RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêt et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Cégep.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage ou pour procurer un tel avantage à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur accepte un cadeau ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite, a déjà traité, ou souhaite traiter avec le Cégep;
- d) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep.

7.3 Le Code d'éthique et de déontologie et la Loi sur les cégeps

Outre les règles établies à l'article 7.2 du présent Code, l'administrateur est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel; ces articles de la Loi stipulent que :

- a) Tout membre du conseil, sauf le directeur général et le directeur des études, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Cégep doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question. (art. 12, 1er par.)
- b) En outre, un membre du personnel d'un collège doit, sous peine de déchéance de sa charge, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit en outre, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question. (art. 12, 2e par.) *
- c) Le paragraphe qui précède s'applique pareillement au membre du personnel, sauf le directeur général, pour toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés. (art.12, 3e par.)
- d) Le directeur général et le directeur des études ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise mettant en conflit leur intérêt personnel et celui du Cégep.

Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence. (art. 20.1)

7.4 Avis d'intérêt à formuler

Outre les règles établies à l'article 7.2 du présent Code, l'administrateur est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel; ces articles de la Loi stipulent que :

- a) Immédiatement avant que le conseil n'amorce la discussion sur une proposition susceptible de placer un administrateur dans une situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, cet administrateur doit aviser le conseil des raisons pour lesquelles il ne peut, en vertu du présent Code, faire une proposition, délibérer ou voter. Il doit se retirer de la salle où a lieu la réunion pour la durée des délibérations et du vote. Cet avis d'intérêt doit être consigné au procès-verbal tel que formulé.
- b) De plus, tout administrateur recevant un cadeau doit en aviser le président du conseil qui décide de la façon dont on doit disposer de tel cadeau.

7.5 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de proposer, de délibérer et de voter. Le président a le pouvoir de

statuer qu'un membre doit s'abstenir de proposer, de délibérer et de voter sur une question donnée et qu'il doit se retirer de la salle où siège le conseil quand cette question est traitée.

Sa décision peut cependant être annulée si, suite à une proposition, les deux tiers des membres présents votent en ce sens. Le conseil peut aussi, suite à un vote en ce sens des deux tiers des membres présents et en dépit de l'opinion du président, décider qu'un membre est en conflit d'intérêts sur une question donnée; le membre visé doit quitter la salle où siège le conseil dès que tel jugement est rendu.

Tout membre du conseil peut soulever la possibilité que le président lui-même soit en conflit d'intérêts; le cas échéant et advenant que le président ne reconnaisse pas être en conflit d'intérêts, la question est automatiquement soumise aux voix : un vote des deux tiers des membres présents est nécessaire pour que l'énoncé du membre devienne la position du conseil.

ARTICLE 8 CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil d'administration ou toute autre personne nommée par le conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- a) d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- b) de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- c) de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au président;
- d) de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le Code ainsi que les renseignements prévus dans la loi.

* Note : Sont nommément exclus, les discussions et le vote relatifs au traitement du calendrier scolaire.

ARTICLE 9 MESURES DISCIPLINAIRES

Le secrétaire du conseil d'administration ou toute autre personne nommée par le conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

9.1 Suite à l'enquête que le conseiller en déontologie a faite en vertu de l'article 8 du présent Code et au rapport qu'il a remis au président, ce dernier peut convoquer le conseil d'administration qui décide alors du bien-fondé des allégations d'irrégularités faites à l'endroit d'un membre et de la sanction qu'il envisage, le cas échéant. Le membre mis en cause peut participer aux délibérations le concernant.

9.2 Le cas échéant, le conseil avise l'administrateur des manquements qui lui sont reprochés et de la sanction qu'il envisage; il l'avise également qu'il peut, dans les trente (30) jours, faire par écrit ses observations et, sur demande, être entendu relativement à ces manquements qui lui sont reprochés et à la sanction que le conseil envisage.

9.3 S'il conclut que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au Code et, le cas échéant, après l'avoir entendu ou avoir pris connaissance de ses observations, le conseil impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

ARTICLE 10 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 11 décembre 1997.

L'utilisation du genre masculin dans ce rapport annuel ne se veut aucunement sexiste et ne sert qu'à alléger le texte.